

Motion CA lycée Monteil

La mise en œuvre de la réforme Blanquer du baccalauréat et du lycée est désastreuse. Nous l'avons dit l'année dernière, nous le redisons en cette première partie d'année scolaire alors que cette réforme se met en œuvre.

En classe de seconde, le choix précoce et déterminant des 3 spécialités va mettre en difficulté de nombreux élèves ainsi que leurs familles. La voie technologique est encore fragilisée.

Sans l'aide et la présence des enseignants à leurs côtés au quotidien, les élèves seront encore renvoyés à leur propre responsabilité quant à leur réussite et à leur orientation, alors même que Parcoursup a généralisé les processus de sélection dans une opacité que nous continuons de dénoncer.

Car la mise en place de la réforme du lycée a des effets sur l'organisation des enseignements et le suivi des élèves : constitution des emplois du temps complexe avec une augmentation du temps de présence au lycée et des organisations parfois peu satisfaisantes sur le plan pédagogique, quasi disparition du groupe classe en première générale, équipes pédagogiques démultipliées rendant la communication, les échanges, le suivi, peu efficaces.

S'ajoute à cela une charge de travail fortement accrue liée à la préparation de nouveaux programmes complexes, lourds et difficiles à mettre en œuvre dans l'horaire imparti, avec des effectifs chargés et des publics très hétérogènes notamment dans les enseignements de spécialité.

La première session des E3C (Épreuves Communes de Contrôle Continu), dès le mois de janvier, va déstabiliser encore davantage un lycée déjà au bord de l'implosion. Ces E3C placent les enseignants dans l'obligation d'une évaluation permanente au détriment des apprentissages : quelques semaines après la rentrée seulement, il faut déjà avoir sérieusement préparé les élèves à des épreuves de baccalauréat, quand ces élèves ont besoin de temps pour acquérir méthodes, connaissances et compétences. Les élèves sont ainsi soumis à un stress permanent face à l'examen

Les établissements auront la possibilité d'organiser différemment les E3C, ce qui mettra les candidats dans des conditions différentes, brisant l'égalité des candidats. Les conditions matérielles des épreuves prévues (pas de créneaux banalisés, un seul surveillant par classe, ...) sont inacceptables. Enfin contrairement au discours du ministère, le choix des sujets dans une banque nationale, les modalités de corrections, les dispositifs d'harmonisation ne seront aucunement en pratique une garantie d'équité, bien au contraire même.

Dans l'immédiat, face à l'impréparation, nous demandons la suppression des E3C du mois de janvier et l'abandon de la prise en compte du contrôle continu au baccalauréat. Il faut revoir l'architecture des réformes du baccalauréat et du lycée dont nous continuons de demander la suppression. Nous refusons que soient décrédibilisées ces épreuves et à travers cela renforcée la sélection post-bac sur des critères contestables

Reconstruire un lycée qui favorise la réussite de tous les élèves dans leur diversité, leur laissant du temps pour mener à bien leurs apprentissages, et revenir à un bac national avec des épreuves en fin d'année de Terminale sont indispensables.

Motion mise au vote : 4 NPPV / 5 Abstention / 11 Pour